

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Information

Journal de la société statistique de Paris, tome 43 (1902), p. 208-209

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1902__43_208_0

© Société de statistique de Paris, 1902, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

INFORMATION.

L'Office de renseignements agricoles organisé au Ministère de l'Agriculture, par M Jean Dupuy, vient de publier le premier numéro de son *Bulletin mensuel*. Cette publication est destinée à être un des principaux moyens d'action et de vulgarisation du nouveau service de renseignements. Ainsi que l'indique une note placée en tête du premier fascicule et qui sert de préface au nouveau recueil, le *Bulletin mensuel* porte à la connaissance du public agricole les renseignements fournis par les correspondants de l'Office en France et à l'étranger, et donne toutes les indications statistiques courantes; il publie, en outre, une revue parlementaire contenant l'analyse sommaire des discussions relatives aux questions agricoles; il reproduit les documents administratifs et législatifs intéressant l'agriculture; il renseigne sur les progrès de toute nature, sur les questions scientifiques, douanières, fiscales et économiques pouvant intéresser l'agriculture nationale. Il sera réservé, dans ses colonnes, une place aux communications d'ordre technique.

adressées par l'Office aux sociétés d'agriculture, comices agricoles et syndicats agricoles; il établira ainsi un lien permanent entre ces diverses associations.

Le premier numéro du *Bulletin de l'Office de Renseignements agricoles* se rapporte au mois de janvier 1902. La publication de ce premier fascicule s'est trouvée retardée par suite des difficultés inhérentes à la création et à la mise en train par l'Administration de ce nouvel organe; mais le numéro de février va être publié et celui de mars doit paraître incessamment. A l'avenir, le numéro relatif à chaque mois paraîtra régulièrement dans la première quinzaine du mois suivant.

Par suite de la création du nouveau recueil, l'ancien *Bulletin* publié par le Ministère de l'Agriculture est transformé à partir de l'année 1902 et prend le titre d'*Annales du Ministère de l'Agriculture*.

Les *Annales* constituent une publication distincte du *Bulletin mensuel*; elles contiendront les comptes rendus des missions ou les rapports qui, en raison de leur développement, n'auraient pu être insérés au *Bulletin mensuel de l'Office*, ainsi que les comptes rendus des recherches, études et travaux des professeurs et des expériences des stations agronomiques, viticoles, œnologiques, etc... Les principaux travaux exécutés à l'étranger seront publiés ou analysés dans les *Annales*. Cette publication, enfin, enregistrera les actes législatifs intéressant l'agriculture et les actes administratifs émanant du Ministère de l'Agriculture.

C'est par application de la note ci-dessus que la circulaire suivante vient d'être adressée à MM. les Présidents des sociétés d'agriculture, des comices et des syndicats professionnels agricoles :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, en même temps que la présente circulaire, le premier numéro spécimen du *Bulletin mensuel de l'Office de renseignements agricoles*.

Ce *Bulletin* paraîtra régulièrement, chaque mois, à partir de ce premier numéro.

Il servira d'organe de vulgarisation pour les renseignements de toute nature recueillis par l'Office sur l'agriculture et le commerce des denrées agricoles en France, dans nos colonies et dans les pays étrangers.

Une place spéciale sera réservée dans cette publication aux communications adressées à l'Office de renseignements par les sociétés d'agriculture, les comices et les syndicats professionnels agricoles. Ces nombreuses associations, disséminées sur tous les points du territoire, restent isolées les unes des autres, ne peuvent avoir que des rapports indirects, irréguliers et insuffisants et le *Bulletin mensuel* servira à établir entre elles un lien permanent, à leur plus grand profit. Toutes les associations agricoles auront le plus grand intérêt à suivre avec soin cette publication.

Vous trouverez, Monsieur le Président, dans le *Bulletin* qui vous est adressé aujourd'hui, à titre gracieux, les indications nécessaires pour vous permettre d'en assurer le service régulier à votre Société.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture,
Jean DUPUY.